CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

MOTION D'ORDRE

PAR GAUTHIER (du Calvados),

Séance du 10 floréal.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

LE meilleur garant de la paix que la victoire donne à la France, c'est la force du peuple qui veut conserver sa liberté conquise enfin par sa volonté persévérante, & au prix de si longs & de si grands sacrifices. Mais il ne suffit pas d'avoir la paix avec les ennemis du dehors, il faut

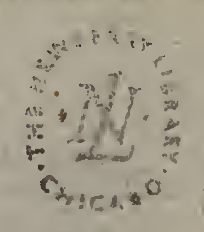
encore la fixer parmi nous. Pour y parvenir, employons utilement les derniers inſtans de cette ſeſſion : qu'au renouvellement du Corps légiſlatif il ne ſubſiſte plus de lois révolutionnaires ; que les députés nouvellement élus trouvent, en arrivant, notre légiſlation déblayée. Malgré les préventions que la malveillance a voulu faire naître contre eux, je ſuis convaincu, moi, qu'ils ſeront animés de l'eſprit de leurs commettans, & qu'ils contribueront avec nous à la conſolidation de la République & de la conſtitution de l'an 3.

J'eſpère qu'ils mériteront auſſi l'honneur d'être calomniés par les ennemis de l'ordre, & que s'il ſe trouvoit parmi eux quelque homme foible ou indécis, il deviendroit républicain en entrant dans cette enceinte, comme un homme timide devient brave en entrant aux grenadiers.

Repréſentans du peuple, on veut faire la contre-révolution par l'opinion. Eh bien! emparez-vous de l'opinion, rien n'eſt plus facile : faites régner la liberté par la juſtice, rapportez les lois révolutionnaires, rattachez ainſi tous les Français à la cauſe commune ; que les lois conſtitutionnelles ſoient ſévèrement & ſtrictement exécutées ; que tous baiſſent reſpectueuſement le front devant elles ; & qu'enfin elles ſoient la conſolation de l'homme de bien qu'elles doivent protéger, & l'effroi du méchant qu'elles doivent punir.

Donnez auſſi un grand exemple à vos commettans, que cette enceinte ſoit déſormais le temple de l'union & de la fraternité. Voilà les moyens que je crois infaillibles pour opérer le bien ; ils ne doivent pas coûter à des cœurs amis de la patrie.

Vous avez chargé une commiſſion de propoſer l'abolition des lois anti-conſtitutionnelles ; je demande qu'elle préſente ſon travail au Conſeil le 15 de ce mois ; je fonde mon oponion, 1°. ſur ce que la conſtitution doit marcher libre & dégagée des entraves révolutionnaires ; 2°. afin



que nos collègues qui vont retourner dans leurs foyers ; y emportent avec la douce idée de la paix le souvenir consolant d'avoir voté le rapport des lois en opposition avec la volonté du peuple.

La proposition est adoptée ; le discours sera imprimé.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Germinal, l'an 5.